Sondage

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [8-9]

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

fédéral par les femmes d'Appenzell. Si cette motion est acceptée par les Chambres, le peuple suisse devra se prononcer. En cas d'approbation, les Appenzellois devront accorder le droit de vote et d'éligibilité à leurs femmes. Désireux d'éviter cet affront à leur canton, les socialistes appenzellois ont lancé une initiative qui pour aboutir devrait recueillir 58 (!) signatures ; elle demande à la landsgemeinde de 1984 d'approuver un additif constitutionnel permettant d'organiser une consultation unique de tous les citoyens et citoyennes sur l'introduction éventuelle du suffrage féminin. *(pbs)*

Deux élections

Marga Bührig, de Zurich, théologienne, engagée dans les efforts pour la paix, mais aussi féministe convaincue et active depuis longtemps, a été élue au comité du Conseil œcuménique des Eglises. C'est la première Suissesse à remplir cette fonction.

Rosemarie Michel, présidente, de 1971 à 1978, du club de Zurich des Femmes de carrières libérales et commerciales, a été élue, quant à elle, à la présidence de la Fédération internationale, qui compte 250 000 membres dans 60 pays. La Fédération a toujours pris une part très active aux efforts en faveur des femmes à l'ONU, à l'UNESCO, à l'OMS et à l'Organisation internationale du travail. *(pbs)*

PUBLICITÉ

L'informatique: Pour qui ? Pourquoi ? – Pour celles et ceux qui veulent prendre le train en marche pendant qu'il est encore temps.
Parce que l'informatique fait maintenant partie de la vie quotidienne, à la maison, au travail, et même dans les loisirs.
Démystifier l'informatique, tel est l'objectif du CMI. La mettre à la portée de tous pour que chacun(e) puisse s'en servir selon ses besoins propres.

Un cours sur deux jours – Les cours CMI d'initiation à l'informatique vous donnent, en deux jours, une vision générale de ce qu'est l'informatique et de ce que vous pouvez – ou auriez envie de faire – avec un ordinateur individuel.
Chacun des participants (maximum 8) arrive avec ses désirs, ses besoins ou... ses angoisses. Peur de l'ordinateur? On vous explique, en termes simples, ce que les media vous assènent en jargon. Besoins: votre patron vous a «gratifié» d'une machine à traitement de texte. Apprenez à faire de cette complexe ennemie votre meilleure alliée. Désirs? Vous voulez, au travail, obtenir les résultats que vous avez commandés le 5 mai dernier à l'unité informatique de l'entreprise... calculez-les vous-mêmes, plus vite, mieux, et comme vous l'entendez. Nul n'est mieux servi que par soi-même. Vous désirez monter votre propre entreprise, petite demain, grande après-demain, qui sait? Prévoyez, budgetez, calculez, adaptez désir et réalité grâce à votre ordinateur individuel.

Quand on se prend au jeu... – Au CMI, plus vous pratiquerez vos capacités sur l'ordinateur de votre choix après le cours, et plus vous découvrirez ce qu'il peut faire pour vous. Calculs, graphiques, classements, recherches documentaires, budgets, rien ne lui est étranger, et rien ne vous sera étranger. Et lorsque vous aurez fini, ce sera le tour des enfants. Changez de cassette et les voilà qui jouent au tennis, apprennent l'allemand ou... programment votre emploi (idéal) du temps !

Un cadre amical – Une question n'est jamais idiote. Telle pourrait être la devise de nos cours. Le petit nombre de participants incite à l'échange, en salle de classe ou lors des pauses dans le salon. C'est là qu'on découvre que bien des questions qu'on pensait être seul à se poser sont en fait partagées par d'autres.

Prochains cours

4- 5 octobre	Initiation à l'informatique	8- 9 novembre	Introduction to computing
18-19 octobre	Initiation au Basic	15-16 novembre	Initiation à l'informatique

CMI - Centre de Micro Informatique
8, bd James-Fazy, 1201 Genève - Tél. (022) 31 90 90 et 31 92 29

Sondage

Femmes d'aujourd'hui

On n'a pas fini de « sonder les cœurs et les reins » des femmes suisses. Une nouvelle enquête vient de paraître, faite pour la maison de publicité Orell Füssli. Cette maison édite aussi une revue féminine, haute en couleurs, essentiellement remplie de recettes allant du tricotage au maquillage, en passant par la mode et la cuisine. Cette nouvelle enquête, forte de quelque 300 questions, essaie de cerner le décalage existant entre les désirs des femmes et la réalité quotidienne de leur existence. Elle a été réalisée en Suisse alémanique, auprès d'un échantillon représentatif de femmes entre 15 et 54 ans, cette tranche d'âge représentant les 3/4 de la population féminine dite active. Nous ne pouvons en retenir que quelques points, laissant de côté la partie de l'enquête faite en vue de préciser les accents à mettre dans la publicité et l'orientation à donner à la revue « Orella ».

Travaux ménagers

49 % des femmes les assument seules, 28 % en grande partie. Mais un tiers seulement des femmes les considèrent comme un mal nécessaire. Deux tiers y prennent plaisir, la proportion variant de 55 à 71 % selon que les femmes travaillent ou non, et de 78 % — si elles n'ont fréquenté que l'école primaire — à 27 % si elles ont une formation de niveau universitaire.

Les femmes ne semblent guère mettre en question le rôle de « ménagère ». Pour 39 % d'entre elles, il remplit leur existence, et pourtant, les 3/4 de ces femmes souhaiteraient avoir aussi une autre activité.

Travail professionnel

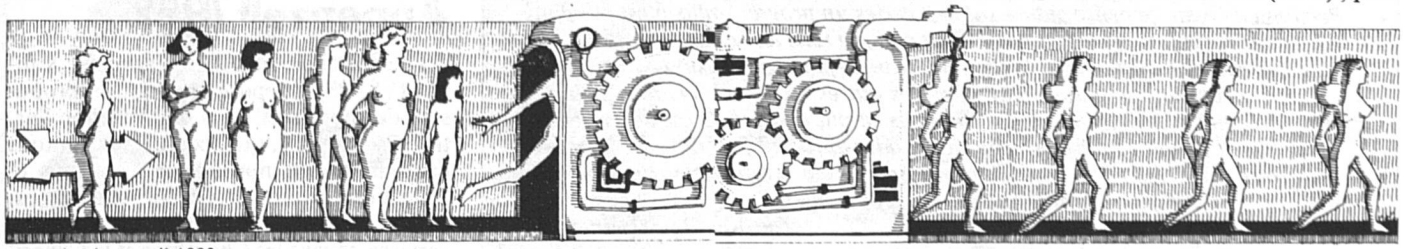
9 % seulement des femmes disent ne pas désirer travailler. 44 % souhaitent un travail à mi-temps, 26 % un travail à plein temps, 20 % un travail occasionnel. Parmi les femmes qui travaillent à plein temps (34 %), 37 % seulement désirent un tel travail, contre 47 % qui souhaiteraient travailler à mi-temps. Du petit nombre de femmes qui travaillent à mi-temps (11 %), 58 % sont satisfaites, 18 % aimeraient un travail à plein temps et 20 % un travail occasionnel seulement. Des femmes travaillant occasionnellement (15 %), presque la moitié aimerait un travail à mi-temps. Quant aux femmes n'ayant pas d'activité rémunérée (39 %), 17 % n'en souhaitent pas, 22 % aimeraient un travail à plein temps, 37 % un travail à mi-temps, 24 % un travail occasionnel.

On voit que les femmes souhaitent dans leur grande majorité un travail à mi-temps, mais qu'il leur est très difficile de le trouver.

Les femmes n'ont pas non plus toujours le genre de travail qu'elles désirent. Ainsi, 30 % des femmes actives sont employées dans des bureaux, alors que 20 % seulement souhaitent ce type de travail. Inversement, 13 % des femmes sont engagées dans le domaine social ou les professions soignantes, alors que 26 % souhaiteraient en être.

A quoi s'intéressent-elles ?

Le spectre de leurs intérêts est plus ouvert que l'image traditionnelle de la femme ne le ferait penser. Il n'est guère différent de celui de l'homme. Les femmes s'intéressent plus à la nature et aux voyages (60 %) qu'aux questions d'éducation (54 %) ; plus



Emanzipation, avril 1983.

aux questions sociales et de l'environnement (44 et 47 %) qu'à l'égalité des droits (38 %), à la mode (38 %) ou à la défense des consommateurs (34 %). A noter un 49 % attribué aux questions conjugales. La politique et l'économie sont au bas de l'échelle avec 14 %.

Activités de loisir

La lecture (mais on ne précise pas quel type de lecture) vient très largement en tête des activités de loisir, qu'elle soit pratiquée ou souhaitée.

La majorité des femmes trouvent un élément d'accomplissement personnel à faire des choses par elles-mêmes : pâtisserie, couture, tricotage, bricolage, etc. Cela leur semble faire partie du fait d'être femme. Et pourtant, si elles disposaient de plus de temps à elles, elles souhaiteraient surtout développer leur formation, se cultiver, pratiquer un sport, consacrer plus de temps à des activités les mettant en rapport avec d'autres gens.

Rôles

47 % des femmes trouvent bon qu'il y ait des familles où ce soit l'épouse qui travaille et l'époux qui s'occupe des enfants, mais 26 % sont opposées à l'idée qu'une femme pourrait gagner plus que son mari, et 53 % sont hésitantes sur ce point. 46 % critiquent le fait qu'une femme qui travaille doive assumer seule les tâches ménagères, 46 % également sont opposées à l'idée qu'une femme renonce à avoir des enfants pour faire carrière.

La femme d'aujourd'hui ne voudrait plus être obligée — pour avoir le sentiment de se réaliser pleinement — de devoir choisir entre ses aspirations « féminines » et une activité professionnelle. Mais si elle doit faire ce choix, elle souhaite, avec la majorité des femmes, pouvoir suivre malgré tout ses aspirations féminines : elle est au fond peu attirée par le « modèle » masculin, non désireuse de l'endosser. Femme elle est, femme elle veut rester, même si elle est encore à la recherche d'un modèle auquel s'identifier.

Une certaine évolution se dessine. Les femmes ont maintenant conscience d'être désavantagées, parce que femmes, à de nombreux points de vue ; conscientes aussi que beaucoup d'obstacles à la réalisation de leurs aspirations sont de nature sociale et donc susceptibles d'être modifiées. Mais elles se sentent encore incertaines, dans une situation transitoire, et toujours marquées par l'éducation qu'elles ont reçue. Un quart des femmes sont encore attachées aux schémas traditionnels, un petit cinquième d'entre elles seraient prêtes à suivre les mots d'ordre d'un féminisme radical, le reste incline plutôt vers une réforme progressive de leur situation. Au total, elles sont très raisonnables...●

Perle Bugnion-Secrétan

Enquête réalisée pour **GfM Forschungsinstitut der Schw. Gesellschaft für Marketing, Hergiswil,** par Mme G. **Giger-Gschwend,** psychologue, M. A. **Giger-Gschwend,** sociologue. Editeur : OFA Orell Füssli Werbe AG, 8022 Zurich.

Associations

ADF

La 72e assemblée des déléguées de l'**Association suisse pour les droits de la femme** a eu lieu à Berne le 28 mai 1983 (trop tard pour que nous en rendions compte dans notre numéro de juin-juillet).

Dans son rapport annuel, la présidente, Christiane Langenberger-Jaeger rappelle à quel point le séminaire 1982 sur le féminisme de l'ADF a eu un effet stimulant : cette recherche sur les différents aspects du féminisme et sur celui de l'ADF a confirmé dans leurs convictions celles qui n'avaient pas de doute, a rasséréné celles qui se posaient des questions sur l'utilité d'une association féministe aujourd'hui. Le comité suisse, quant à lui, n'avait certes pas besoin de cet encouragement pour s'atteler à la tâche considérable qui est la sienne année après année :

- réponses à des consultations sur des projets de lois,
- lettre aux conseillers nationaux (droit de cité d'enfants de mères suisses et pères étrangers),
- lettre aux conseillers fédéraux (sur les Landsgemeinden),
- lettre au conseiller fédéral Honnegger (sur son commentaire à propos du résultat de la votation sur la protection des consommateurs),
- rédaction de divers communiqués de presse ainsi que d'un gros dossier pour les journalistes résumant les prises de position de l'ADF,
- rédaction de 2 bulletins internes très étoffés,
- réponses à des lettres personnelles sous forme de conseils juridiques,
- participation à 4 émissions de radio, ainsi qu'à des séances de l'association internationale (IAW),
- préparation (en cours) d'un guide juridique pratique pour les femmes,
- synthèse (en cours) des différentes enquêtes cantonales sur les possibilités réelles d'apprentissage des jeunes filles,
- participation à toutes les séances organisées par l'USPDA (Union suisse pour décriminaliser l'avortement) concernant le lancement d'une nouvelle initiative pour la solution des délais ; l'initiative étant mise en veilleuse, l'ADF a soutenu l'USPDA dans sa récolte de signatures de personnalités de toute la Suisse pour combattre l'initiative « Oui à la vie ».

Après l'adoption des rapports statutaires, les délégués élurent au comité 3 nouveaux membres : Mmes Thonon, Truninger et Unteregger. Marie-Jeanne Mercier qui démissionnait après 12 ans d'activité fut nommée membre d'honneur.

La seconde partie de l'assemblée fut consacrée d'une part aux exposés de Mmes Hamburger et Mahrer, et, d'autre part, à la discussion de divers sujets proposés par les sections. A la suite de quoi, l'assemblée vota 4 résolutions :

- concernant la **10e révision de l'AVS,** l'ADF demande, afin de mettre sur pied d'égalité femmes et hommes sans que cela mette en péril l'équilibre des finances de l'AVS, qu'une **refonte complète de cette assurance** soit entreprise ;
- l'ADF réclame **l'égalité des primes** versées par les hommes et les femmes dans **les assurances-maladie ;**
- en matière de **révision du droit matrimonial,** l'ADF maintient son point de vue : **l'état civil ne doit avoir d'influence ni sur le nom ni sur le droit de cité de chaque époux ;** elle **déplore** vivement **que le Conseil des Etats ait rejeté l'article** stipulant qu'un époux ne peut, sans le **consentement** exprès de son conjoint, ni **résilier le bail ni aliéner la maison ou l'appartement familial,** ceci afin de protéger également les enfants ;
- en outre, **l'association est inquiète de voir une certaine opinion publique condamner l'activité lucrative des femmes mariées.***(sch)*

Femmes socialistes

Le Congrès ordinaire des femmes socialistes suisses a eu lieu les 25 et 26 juin, à Soleure. Après une séance statutaire durant laquelle **Yvette Jaggi,** conseillère nationale, a été réélue présidente et le comité central renouvelé, le congrès s'est attaqué au thème : **le temps de travail, point de vue féministe et socialiste.**

Les 150 déléguées se sont divisées en groupes de travail, avec des thèmes différents tels que « Moins de travail, une chance pour le couple », « Nouvelles formes d'aménagement du temps de travail », « Formation professionnelle, retravailler », « Le travail à temps partiel ».

Grosse discussion au sujet du **travail à temps partiel.** D'une part Ruedi Strahm, économiste au parti socialiste suisse, s'est prononcé en faveur d'un libre choix par le (la) travailleur(euse) de son temps de travail, et donc pour l'emploi à temps partiel. « Tant que la base économique n'est pas établie, les revendications féministes demeureront des vœux pies. Dans la pratique cela signifie qu'aussi longtemps que les hommes et les femmes ne pourront pas avoir des horaires de travail plus souples, tout en bénéficiant d'avantages sociaux garantis, il n'y aura pas de nouvelle répartition des rôles dans la famille ».

D'autre part, Ruth Dreifuss, secrétaire centrale à l'Union syndicale suisse, ne voit pas dans le travail à temps partiel une solution valable, et lui préfère une réduction généralisée du temps de travail. « Il faut freiner le temps partiel, car il présente trop de formes d'exploitation ». « Nous en viendrons à mener aussi le combat entamé par les collègues allemandes, en faveur de la semaine de 35 heures ».

Finalement, chacune est d'accord avec ce slogan « Travailler moins pour vivre mieux, travailler tous ». — *(jbw)*

(Suite page suivante)